

CRPE - session 2015

Epreuve orale 2 - partie EPS

APSA retenues

Par décision de Mr le Recteur de l'académie, la liste des APSA ci-après est arrêtée au titre de la session 2015 du CRPE

Pour le cycle 1 - référence aux programmes 2008 (B.O hors-série n°3 du 19 juin 2008)

Compétences	Domaines d'activités physiques et expériences corporelles
☞ <i>pratique d'activités physiques libres ou guidées</i>	jeux d'opposition
☞ <i>pratique d'activités qui comportent des règles</i>	activités de coopération
☞ <i>activité d'expression à visée artistique</i>	danse

Pour les cycles 2 et 3 - référence aux programmes 2008 (B.O hors-série n°3 du 19 juin 2008)

Compétences	Activités physiques, sportives et artistiques (APSA)
☞ <i>réaliser une performance</i>	natation
☞ <i>adapter ses déplacements à différents types d'environnement</i>	activités d'orientation
☞ <i>coopérer et s'opposer individuellement et collectivement</i>	jeux traditionnels et sportifs collectifs avec ou sans ballon
☞ <i>concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique</i>	danse

Le président du jury



François COUX